

# LA GRANDE MOTTE

---

DOSSIER DE MARIAGE

---



### DOSSIER DE MARIAGE

#### ■ FICHES DE RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER ET À SIGNER

#### ■ FICHE N° 1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX FUTURS ÉPOUX

#### ■ FICHE N° 2 ATTESTATION SUR L'HONNEUR

#### ■ FICHE N° 3 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE MARIAGE

#### ■ FICHE N° 4 LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

L'une des conditions pour se marier à La Grande Motte est que l'un(e) des futur(e)s époux(ses) ou l'un de leurs parents y soit domicilié(e) ou détienne une résidence continue, établie depuis plus d'un mois au moment du dépôt du dossier. Dans ce cas, les époux devront fournir la pièce d'identité et le justificatif de moins de 6 mois de l'un des parents domiciliés sur la Commune.

**LA PRÉSENCE DES DEUX FUTUR(E)S ÉPOUX(SES) EST OBLIGATOIRE AU MOMENT DU DÉPÔT DU DOSSIER.**

#### ■ OÙ DÉPOSER LE DOSSIER ?

A l'Hôtel de Ville, Place du 1<sup>er</sup> octobre 1974, 34 280 La Grande Motte

#### ■ QUAND DÉPOSER LE DOSSIER ?

Sur rendez-vous en contactant le 04 67 29 03 03,  
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,  
le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et  
au minimum 30 jours avant la cérémonie et au maximum 90 jours avant.

#### ■ OÙ SE DÉROULE LA CÉLÉBRATION ?

Les mariages sont célébrés dans la Salle des Mariages, au premier étage de l'Hôtel de Ville.

---

## PIÈCES À FOURNIR

---

VOUS DEVREZ REMETTRE À LA MAIRIE LES DOCUMENTS LISTÉS CI-DESSOUS.  
ILS SERONT UTILISÉS POUR LA PUBLICATION DES BANS ET POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE MARIAGE.  
CONSULTEZ LE SERVICE D'ÉTAT-CIVIL DE LA MAIRIE POUR PLUS D'INFORMATIONS.

---

### POUR TOUTE DEMANDE

**FICHE N° 1** RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX FUTURS ÉPOUX

**COPIE INTÉGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE POUR CHAQUE FUTUR ÉPOUX**

■ **FRANÇAIS(E) NÉ(E) EN FRANCE**, délivrée par la mairie de naissance, datant de moins de trois mois au moment du dépôt du dossier (six mois pour les territoires d'Outre Mer).

■ **FRANÇAIS(E) NÉ(E) À L'ÉTRANGER OU FRANÇAIS(E) PAR NATURALISATION**, délivrée par le ministère des Affaires étrangères, datant de moins de trois mois au moment du dépôt du dossier.

■ **APATRIDE ET RÉFUGIÉ(E) POLITIQUE**, délivrée par l'office français de protection des apatrides et réfugiés(ées), datant de moins de trois mois au moment du dépôt du dossier.

■ **RESSORTISSANT(E) ÉTRANGER(ÈRE)**, délivrée par la ville de naissance du pays d'origine, datant de moins de six mois au moment du dépôt du dossier. La copie intégrale de l'acte de naissance devra être rédigée en français ou traduit par un traducteur assermenté près d'une Cour d'appel en France.

**JUSTIFICATIF DE DOMICILE POUR CHAQUE FUTUR ÉPOUX (ORIGINAL ET PHOTOCOPIE)**

Sont acceptés : bail locatif et quittance de loyer récente (agences immobilières ou bailleurs sociaux), factures EDF, GDF, facture de téléphone à l'exclusion de téléphonie mobile, avis d'imposition ou de non-imposition, avis de taxe d'habitation, attestation ASSEDIC.

**JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ (ORIGINAL ET PHOTOCOPIE)**

Sont acceptés : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de l'OFPRA pour les réfugiés(ées) ou apatrides, carte de séjour pour les personnes de nationalité étrangère, ou toute pièce délivrée par une autorité publique avec photographie.

**FICHE N° 2** ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**FICHE N° 3** RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE MARIAGE

**CERTIFICAT DU NOTAIRE** Si vous avez établi un contrat de mariage.

**FICHE N° 4** LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

Les témoins doivent maîtriser la langue française et être âgés de 18 ans révolus. Il vous faudra au moins 2 témoins et 4 maximum au total. Ils peuvent être différents pour la cérémonie civile et la cérémonie religieuse.

**PHOTOCOPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ OU DE LA FICHE D'ÉTAT CIVIL POUR CHAQUE TÉMOIN.**

---

APRÈS ÉTUDE DES PIÈCES, LES FUTURS(ES) ÉPOUX(SES) POURRONT FAIRE L'OBJET D'UNE AUDITION,  
COMMUNE OU SÉPARÉE AFIN DE MESURER LA RÉALITÉ DE L'INTENTION MATRIMONIALE ET LA SINCÉRITÉ DES CONSENTEMENTS.

---

**CAS PARTICULIERS****DIVORCÉ(E)**

COPIE DE L'ACTE DE MARIAGE COMPORTANT LA MENTION DE DIVORCE

**VEUF(VE)**

COPIE DE L'ACTE DE DÉCÈS DU PRÉCÉDENT CONJOINT

**ENFANTS COMMUNS NÉS AVANT LE MARIAGE**

Ces enfants doivent être signalés avant le mariage. Ils doivent avoir été reconnus par les deux parents

LIVRET DE FAMILLE DE PARENTS NON MARIÉS

ACTE DE NAISSANCE DE MOINS DE TROIS MOIS POUR CHAQUE ENFANT

**MAJEUR(E) SOUS CURATELLE**

JUGEMENT OU DOCUMENT DU GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE RELATIF À L'INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE CIVIL, CONSENTEMENT DU CURATEUR OU DU JUGE DES TUTELLES.

**MAJEUR(E) SOUS TUTELLE**

JUGEMENT OU DOCUMENT DU GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE RELATIF À L'INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE CIVIL, CONSENTEMENT DU CONSEIL DE FAMILLE OU CONSENTEMENT DES PARENTS, CERTIFICAT DU MÉDECIN TRAITANT ATTESTANT QU'IL A DONNÉ L'AVIS EXIGÉ PAR LA LOI.

**MILITAIRE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DEPUIS MOINS DE 5 ANS**

AUTORISATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

**AGENT DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE**

AUTORISATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

**RESSORTISSANT(E) ÉTRANGER(ÈRE)**

CERTIFICAT DE COUTUME OU CERTIFICAT DE CAPACITÉ MATRIMONIALE

Délivré par le consulat ou l'ambassade du pays en France, datant de moins de six mois au moment du dépôt du dossier.

CERTIFICAT DE CÉLIBAT

Datant de moins de six mois au moment du dépôt du dossier.

CERTIFICAT DE NON REMARIAGE -POUR LES DIVORCÉS(ÉES)-

Délivré par le consulat ou l'ambassade du pays en France, datant de moins de six mois au moment du dépôt du dossier.

COPIE DU JUGEMENT DÉFINITIF DE DIVORCE

Original + traduction établie par le consulat ou par un traducteur assermenté.

Les français peuvent se marier avec un ressortissant étranger de même sexe. En outre, deux ressortissants étrangers peuvent se marier en France, même dans le cas où le pays d'origine du ou des futurs époux n'autorise pas le mariage entre personnes de même sexe. Selon des accords bilatéraux entre pays, il n'est toutefois pas possible pour les ressortissant(es) de 11 pays d'épouser une personne de même sexe en France. Pour les citoyen(nes) de ces pays, à savoir la Pologne, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, le Kosovo, le Monténégro, la Slovénie, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, le Laos et le Cambodge, la loi personnelle l'emporte sur la loi du territoire de résidence.

D'autres pièces justificatives pourront être demandées selon votre situation.

## FICHE N° 1

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX FUTURS ÉPOUX

MARIAGE ..... DATE DU MARIAGE / / 20  À  H CÉRÉMONIE RELIGIEUSE OUI  NON  DATE : / / 20  À  H  LIEU : .....ÉCHANGE DES ALLIANCES EN MAIRIE OUI  NON 

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

■ RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU FUTUR ÉPOUX - À LA FUTURE ÉPOUSE <sup>(1)</sup>

NOM (EN MAJUSCULE) .....

PRÉNOM(S) <sup>(2)</sup> .....DATE DE NAISSANCE / /  LIEU DE NAISSANCE .....NATIONALITÉ <sup>(3)</sup> ..... DÉPARTEMENT DE NAISSANCE .....TÉLÉPHONE       ACTIVITÉ SALARIÉE OUI  NON 

PROFESSION ..... ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR .....

## SITUATION AVANT MARIAGE

 CÉLIBATAIRE  DIVORCÉ(E) LE / /   VEUF(VE) LE / / 

DOMICILIÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) .....

CODE POSTAL   VILLE .....

ET RÉSIDANT DEPUIS AU MOINS UN MOIS À (ADRESSE COMPLÈTE) .....

CODE POSTAL   VILLE .....FILS OU FILLE DE <sup>(1)</sup> (NOM ET PRÉNOMS) .....

DOMICILIÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) .....

CODE POSTAL   VILLE .....PROFESSION ..... OU  DÉCÉDÉ(E) LE / / 

ET DE (NOM ET PRÉNOMS) .....

DOMICILIÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) .....

CODE POSTAL   VILLE .....PROFESSION ..... OU  DÉCÉDÉ(E) LE / / 

(1) : RAYER LES MENTIONS INUTILES - (2) : TOUS LES PRÉNOMS DANS L'ORDRE DE L'ÉTAT CIVIL - (3) : AU MOMENT DU MARIAGE



### ■ RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU FUTUR ÉPOUX - À LA FUTURE ÉPOUSE <sup>(1)</sup>

NOM (EN MAJUSCULE) .....

PRÉNOM(S) <sup>(2)</sup> .....

DATE DE NAISSANCE / /  LIEU DE NAISSANCE .....

NATIONALITÉ <sup>(3)</sup> ..... DÉPARTEMENT DE NAISSANCE .....

TÉLÉPHONE       ACTIVITÉ SALARIÉE OUI  NON

PROFESSION ..... ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR .....

#### SITUATION AVANT MARIAGE

CÉLIBATAIRE       DIVORCÉ(E) LE / /        VEUF(VE) LE / /

DOMICILIÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) .....

CODE POSTAL   VILLE .....

ET RÉSIDANT DEPUIS AU MOINS UN MOIS À (ADRESSE COMPLÈTE) .....

CODE POSTAL   VILLE .....

FILS OU FILLE DE <sup>(1)</sup> (NOM ET PRÉNOMS) .....

DOMICILIÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) .....

CODE POSTAL   VILLE .....

PROFESSION ..... ou  DÉCÉDÉ(E) LE / /

ET DE (NOM ET PRÉNOMS) .....

DOMICILIÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) .....

CODE POSTAL   VILLE .....

PROFESSION ..... ou  DÉCÉDÉ(E) LE / /

### ■ RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX FUTURS ÉPOUX

ADRESSE DU DOMICILE APRÈS LE MARIAGE (ADRESSE COMPLÈTE) .....

CODE POSTAL   VILLE .....

#### ENFANT(S) EN COMMUN(S)

PRÉNOM(S) <sup>(2)</sup> ..... DATE DE NAISSANCE / /  LIEU .....

PRÉNOM(S) <sup>(2)</sup> ..... DATE DE NAISSANCE / /  LIEU .....

PRÉNOM(S) <sup>(2)</sup> ..... DATE DE NAISSANCE / /  LIEU .....

(1) : RAYER LES MENTIONS INUTILES - (2) : TOUTS LES PRÉNOMS DANS L'ORDRE DE L'ÉTAT CIVIL - (3) : AU MOMENT DU MARIAGE

### FICHE N° 2

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

MARIAGE \_\_\_\_\_ DATE DU MARIAGE / / 20  À  H

### ■ ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU FUTUR ÉPOUX - DE LA FUTURE ÉPOUSE <sup>(1)</sup>

JE SOUSSIGNÉ(E) (NOM ET PRÉNOMS) \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE / /  À \_\_\_\_\_

CERTIFIÉ SUR L'HONNEUR  ÊTRE CÉLIBATAIRE  NE PAS ÊTRE REMARIÉ(E)

ÊTRE DOMICILIÉ(E) À \_\_\_\_\_

DEPUIS LE / /

RÉSIDER SANS INTERRUPTION À LA GRANDE MOTTE DU / /  AU / /

TÉLÉPHONE

FAIT À \_\_\_\_\_ LE / /

SIGNATURE

### ■ ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU FUTUR ÉPOUX - DE LA FUTURE ÉPOUSE <sup>(1)</sup>

JE SOUSSIGNÉ(E) (NOM ET PRÉNOMS) \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE / /  À \_\_\_\_\_

CERTIFIÉ SUR L'HONNEUR  ÊTRE CÉLIBATAIRE  NE PAS ÊTRE REMARIÉ(E)

ÊTRE DOMICILIÉ(E) À \_\_\_\_\_

DEPUIS LE / /

RÉSIDER SANS INTERRUPTION À LA GRANDE MOTTE DU / /  AU / /

TÉLÉPHONE

FAIT À \_\_\_\_\_ LE / /

SIGNATURE

(1) : RAYER LES MENTIONS INUTILES

## FICHE N° 3

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE MARIAGE

MARIAGE \_\_\_\_\_ DATE DU MARIAGE / / 20  À  H

NOMS ET PRÉNOMS DES FUTUR(E)S ÉPOUX(SES)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

EXISTE-T-IL UN CONTRAT DE MARIAGE ?

OUI  NON

SI OUI, LE CONTRAT DE MARIAGE A ÉTÉ SIGNÉ LE / /

CHEZ MAÎTRE \_\_\_\_\_

NOTAIRE À \_\_\_\_\_





### FICHE N° 4

## LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

MARIAGE \_\_\_\_\_ DATE DU MARIAGE / / 20  À  H

**TÉMOINS DE** \_\_\_\_\_

PREMIER TÉMOIN (OBLIGATOIRE)

NOM DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

NOM D'USAGE \_\_\_\_\_

PRÉNOMS \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE / /  À \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

DEUXIÈME TÉMOINS (FACULTATIF)

NOM DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

NOM D'USAGE \_\_\_\_\_

PRÉNOMS \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE / /  À \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

**TÉMOINS DE** \_\_\_\_\_

PREMIER TÉMOIN (OBLIGATOIRE)

NOM DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

NOM D'USAGE \_\_\_\_\_

PRÉNOMS \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE / /  À \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

DEUXIÈME TÉMOINS (FACULTATIF)

NOM DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

NOM D'USAGE \_\_\_\_\_

PRÉNOMS \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE / /  À \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

IL FAUT AU MINIMUM 1 TÉMOIN ET MAXIMUM 2 TÉMOINS PAR ÉPOUX. LES TÉMOINS DEVRONT ÊTRE ÂGÉS DE 18 ANS RÉVOLUS, SANS DISTINCTION DE SEXE ET DEVRONT OBLIGATOIREMENT MAÎTRISER LA LANGUE FRANÇAISE. •• JOINDRE LA PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ POUR CHAQUE TÉMOIN.

## HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

# LA GRANDE MOTTE



**HÔTEL DE VILLE**  
PLACE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 1974  
34280 LA GRANDE-MOTTE  
☎ 04 67 29 03 03

[lagrandemotte.fr](http://lagrandemotte.fr)